



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 68666

Texte de la question

M. Christophe Guilloteau attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur les propositions contenues dans le rapport d'information sur l'optimisation des dépenses publiques présenté par la commission des lois. Il est proposé d'abaisser le seuil de déclenchement de la procédure d'alerte en cas de risque sérieux de dépassement de l'ONDAM de 0,75 % à 0,5 %. Afin de traiter encore plus en amont la constitution de déficits qui alimenteront la dette, il importe que les mécanismes d'alerte soient encore plus précoces pour prendre toutes les mesures nécessaires et les mettre en oeuvre le plus rapidement possible. Il souhaiterait connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Guilloteau](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68666

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 janvier 2010, page 219

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)